



# Réserve Naturelle BAIE DE SAINT-BRIEUC

## La Lettre



### Plan de gestion :

2<sup>ème</sup> partie

Les  
objectifs

### Actualités

**Cartographier les scrobiculaires**

**Bernaches - premier bilan**

**Prochain nettoyage de plage**

### Carnet de saison

**Grenouilles agiles**

**Comptages de février 2014**

**Comptage concerté**

**Hommage à Jean-Marie Gehu**

### Découvrir

**I'ARS et I'IFREMER**

**Le plancton**

# Les actualités

## Cartographier les scrobiculaires

**S**cobicularia plana est un mollusque bivalve caractéristique des sédiments de sables fins et de vases de l'embouchure des cours d'eau ou dans les zones les plus vaseuses de l'anse d'Yffiniac. Elle est une source de nourriture pour un certain nombre d'espèces de poissons ou d'oiseaux. Elle peut être également une sentinelle de la qualité des eaux et en particulier de certains perturbateurs endocriniens qui provoque la féminisation des mâles. Un suivi a été mis en place l'année dernière (lire la lettre 61) et sera développé cette année.

Afin de mieux connaître la répartition, l'abondance de cette espèce une cartographie fine est en cours de réalisation par Alexandre Le Bouc'h et Léa Constant de l'Université de Guingamp, le long de la côte d'Hillion dans l'anse d'Yffiniac, vers la plage du Valais à Saint-Brieuc et dans l'estuaire du Gouët.

## Bernaches - premier bilan



**C**omme en 2011 et 2012, les Bernaches présentes en fond de baie de Saint-Brieuc sont venues se nourrir sur les parcelles de blés situées sur la presqu'île d'Hillion (lire la lettre 68). L'équipe de la réserve naturelle a travaillé depuis le début de l'automne avec l'ensemble des agriculteurs, la Chambre d'Agriculture et la Mairie d'Hillion pour étudier ce phénomène, évaluer les dégâts et tenter

de trouver des solutions. Environ 550 bernaches étaient présentes en fond de baie cet hiver. Nos observations régulières menées en parallèle sur les parcelles agricoles montrent que plus du deux tiers de cette population peut se rendre sur un champ afin de se nourrir des jeunes pousses de blé. Si la pression d'abrutissement est forte, les jeunes pousses de blé peuvent être consommées jusqu'au ras du sol et occasionner des dégâts. La fréquentation de certaines parcelles a été importante de mi-décembre à mi-janvier mais les dispositifs d'effarouchement (ficelles) couplés parfois à des canons à gaz a permis de limiter les dégâts sur la majeure partie d'entre elles. Quelques parcelles, non protégées, ont toutefois été plus fréquentées que d'autres et nous serons donc particulièrement attentifs à leurs repousses au printemps. Depuis fin janvier, la fréquentation des parcelles est beaucoup moins importante. A noter que les conditions météorologiques hivernales et printanières sont également déterminantes pour le redémarrage de la végétation.

## Prochain nettoyage printanier de plages

Les grandes marées, les tempêtes ont ramené de nombreux déchets sur le littoral. Afin de rendre le site propre, avant l'été, il est donc prévu un nettoyage **le lundi 28 avril, de 9h à 11h30**.

Le lieu de rendez-vous est fixé au parking de Pisse Oison, sur la commune d'Hillion.

Pour ceux qui le souhaitent, les discussions pourront se poursuivre autour du repas du midi.

Se munir de bottes et de gants. Inscriptions auprès de Cédric JAMET (02.96.32.31.40).

D'avance merci à tous les bénévoles.





**T**outes les réserves naturelles doivent définir leurs actions dans le cadre d'un document de référence : le plan de gestion. Ce document précis constitue la référence avant la programmation de toute intervention. Ce document est établi pour une durée de 5 ans. Il est élaboré par les gestionnaires de la réserve naturelle, et est validé par le Conseil Scientifique, le Comité Consultatif de la réserve naturelle, le Préfet et le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel.

le 3<sup>ème</sup> plan de gestion de la Réserve Naturelle de la Baie de Saint-Brieuc comprend deux parties. Le premier volume effectue un état des lieux, identifie et hiérarchise le patrimoine naturel, évalue les fonctionnalités des écosystèmes, et analyse le contexte socio-économique et définit les grands enjeux de conservation, d'acquisition de connaissance et de sensibilisation voir la première partie du dossier).

À partir des grands enjeux définis pour cette espace, le second volume du plan de gestion définit les objectifs à long terme de conservation du patrimoine, d'acquisition de connaissances, et de sensibilisation du public. Ces objectifs "idéaux" sont ensuite traduits en objectifs opérationnels au sein d'un programme d'actions pour la période 2014-2018.

## ⇒ Objectifs à long terme

### ↳ Objectifs du plan

#### → Opérations

Exemple :

⇒ **Maintenir la diversité biologique et le rôle fonctionnel de l'estran.**

↳ **Maintenir une gestion durable de la pêche afin de préserver les capacités du stock de coques à constituer une ressource trophique.**

→ **Evaluer annuellement le gisement de coques.**

## 8 Objectifs à long terme

- ⇒ Maintenir la diversité biologique et le rôle fonctionnel de l'estran (conserver la place essentielle du fond de baie dans le réseau trophique).
- ⇒ Garantir les potentialités d'accueil pour l'hivernage et la halte migratoire des espèces d'oiseaux.
- ⇒ Maintenir la diversité biologique et le rôle fonctionnel des prés-salés.
- ⇒ Contribuer à améliorer la fonctionnalité des cours d'eau.
- ⇒ Améliorer la diversité biologique et le rôle fonctionnel du massif dunaire de Bon Abri.
- ⇒ Mieux prendre en compte le patrimoine géologique.
- ⇒ Garantir l'apport de connaissances sur la fonctionnalité de l'éco-complexe baie de Saint-Brieuc.
- ⇒ Inscrire durablement la Réserve Naturelle dans son tissu social et environnemental.



⇒ Maintenir la diversité biologique et le rôle fonctionnel de l'estran.



⇒ Gérer durablement la pêche à pied amateur et professionnelle



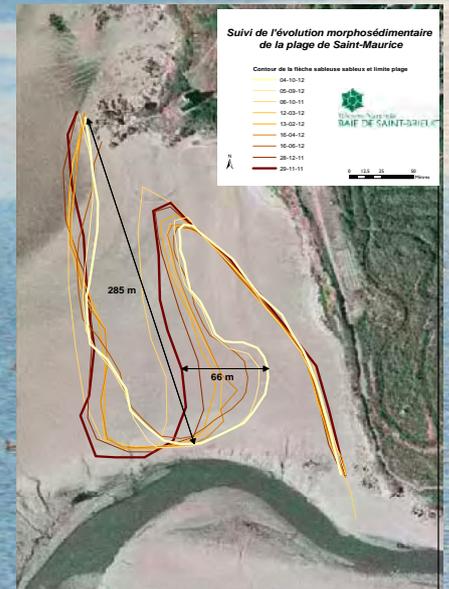
⇒ Evaluer l'impact des aménagements sur les écosystèmes et la biodiversité



⇒ Contribuer à limiter les espèces proliférantes



⇒ Favoriser l'amélioration de la qualité des eaux



⇒ Suivre la dynamique sédimentaire

⇒ Garantir les potentialités d'accueil pour l'hivernage et la halte migratoire des espèces d'oiseaux.



⇒ Réduire le dérangement de l'avifaune



⇒ Développer les connaissances sur l'utilisation de la baie par l'avifaune

⇒ Maintenir la diversité biologique et le rôle fonctionnel des prés-salés.



⇒ Minimiser l'impact des activités périphériques à la Réserve



⇒ Encadrer la gestion des écoulements des eaux pluviales

⇒ Contribuer à améliorer la fonctionnalité des cours d'eau.



⇒ Favoriser la circulation des poissons migrateurs

⇒ Améliorer la diversité biologique et le rôle fonctionnel du massif dunaire de Bon Abri.



⇒ Protéger et gérer les espèces et les habitats à forte valeur patrimoniale



⇒ Restaurer le site du camping de Bon Abri



⇒ Poursuivre la gestion partenariale avec le Conseil Général

⇒ Mieux prendre en compte le patrimoine géologique.



⇒ Promouvoir la reconnaissance et la protection des sites géologiques de la baie de Saint-Brieuc listés à l'inventaire national

⇒ Garantir l'apport de connaissances sur la fonctionnalité de l'éco-complexe baie de Saint-Brieuc.



⇒ Développer les connaissances sur le patrimoine naturel



⇒ Participer aux réseaux d'observations nationaux et internationaux



⇒ Inscrire durablement la Réserve Naturelle dans son tissu social et environnemental



⇒ Créer et gérer des observatoires et points d'information...



⇒ Informer et sensibiliser le public



⇒ Diffuser l'information

Les différents volumes du plan de gestion sont téléchargeable sur le site de la Réserve Naturelle : <http://www.reservebaiedesaintbrieuc.com>



# Carnet de saison

## Dates des prochains comptages ornithologiques

vendredi 14 mars, 16h

vendredi 28 mars, 15h15

samedi 5 avril, 9h15

samedi 26 avril,

## Les 1<sup>ères</sup> pontes de grenouilles agiles

L'hiver étant doux et humide, les mares bien remplies, ..., il n'a fallu attendre que le 14 février 2014 pour observer les premières pontes de grenouilles agiles dans les mares de Bon Abri. Le pélodyte ponctué, quant à lui, a été entendu autour du 20 février, dans les 2 secteurs de Bon Abri (devant le camping et dans les mares).

## Comptages de février 2014

Le comptage prévu le 5 février a été annulé pour des raisons météorologiques très défavorables (annonce de tempête). Le seul comptage de février a eu lieu le 19 février. Les effectifs

de certaines espèces de limicoles commencent naturellement à diminuer mais le peuplement se maintient globalement (2100 Bécasseau maubèche, 1779 Bécasseau variable, 409 Bécasseau sanderling, 402 Barge rousse, 936 Courlis cendré, 202 Pluvier argenté...). Les effectifs d'anatidés ont en revanche chuté de manière plus importante. Le peuplement d'anatidés se limitait alors principalement lors du comptage aux 500 Bernache cravant et aux 1800 Macreuse noire. En effet, seulement 37 Canard colvert, 2 Canard pilet, 2 Sarcelle d'été ont été observés. A noter également la présence de 4 Oies cendrés ainsi que de nombreux Plongeurs observés par Eric Briens et Michel Plestan aux mois de février.

## Comptage concerté des limicoles

Un comptage concerté des limicoles a été organisé le 24 janvier avec le GEOCA à l'échelle de la baie de Saint-Brieuc au sens large. Ce comptage avait pour objectif de réaliser un instantané concernant la répartition des limicoles et plus particulièrement du Sanderling en vue d'évaluer la contribution du fond de baie Saint-Brieuc à la protection des limicoles et de pourvoir expliquer les fluctuations observées en fond de baie.

Les premiers résultats sont intéressants. Comme pressenti près de 40% des 1280 Bécasseau sanderling sont distribués en dehors du fond de baie. A noter toutefois que cette distribution doit varier de manière importante. Une prochaine édition à mi marée pourrait permettre de mieux couvrir les secteurs du nord de la baie. La Marée recouvrant la quasi totalité des plages, les Sanderling ont sûrement trouvé des reposoirs dans des secteurs rocheux plus difficilement observables. C'est également une piste pour envisager une meilleure couverture lors des comptages Wetlands. Parmi plus de 8500 oiseaux observés, nous avons observés 2000 Bécasseau variable, 1800 Bécasseau maubèche, 2000 Huitrier pie, 300 Barge rousse...

*L'ensemble des comptages sont disponibles sur le site internet de la Réserve naturelle à la rubrique "Gérer".*

## Zoom sur...



## Hommage à Jean-Marie Géhu

Jean-Marie Géhu était peu connu du grand public malgré sa renommée internationale dans le monde de la botanique. Il avait fondé avec son épouse ce qui deviendra ensuite le conservatoire botanique national de Bailleul. Il était plus particulièrement considéré comme la « véritable cheville ouvrière du rayonnement de la phytosociologie et sans conteste l'un des piliers de la connaissance des végétations d'Europe et d'Afrique du Nord » (colloque international organisé à Brest pour le centenaire de la phytosociologie, 2010). Plus de 600 publications (ouvrages, articles) font état de ses travaux et recherches. En 1979, il avait même prospecté les prés-salés de l'Anse d'Yffiniac dans le cadre d'une étude globale de l'ensemble des vases et prés salés et saumâtres de la façade atlantique française. Ces travaux nous servent aujourd'hui de référence dans l'analyse de l'évolution des prés salés du fond de baie. Il s'est éteint en cette fin d'hiver à l'âge de 83 ans et nous nous permettons, ici, de lui rendre hommage.

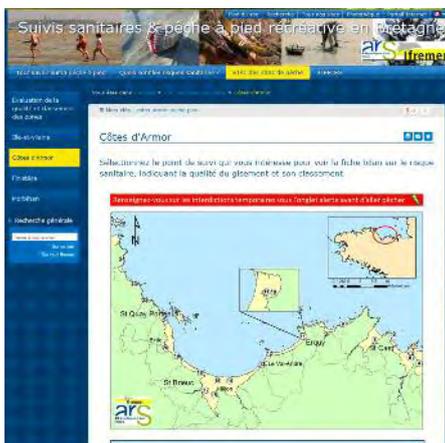




## ARS et IFREMER

L'Agence Régionale de Santé (ARS) Bretagne et l'Institut Français de Recherches pour l'Exploitation de la Mer (Ifremer) viennent de mettre en ligne un site internet dédié aux pêcheurs à pied de loisir :

[www.pecheapied-responsable.fr](http://www.pecheapied-responsable.fr)



Ce site internet informe les pratiquants de la pêche à pied de la qualité sanitaire par secteur, en Bretagne et aux risques encourus en cas de consommation de coquillages contaminés.

Des rubriques sont également consacrées à la réglementation spécifique à chaque département (rappel des tailles minimales réglementaire, des périodes de pêche, conseils pratiques).

Dans une seconde phase, il communiquera, via un onglet "Alertes", sur les interdictions temporaires pouvant affecter les sites de pêche à pied, qu'elles soient liées à des contaminations microbiologiques ou des épisodes de développement de phytoplancton toxique.

## Le plancton

Le plancton est aujourd'hui « un enjeu » planétaire et pas seulement un objet d'études naturalistes. S'il est invisible à l'œil nu, le plancton n'en est pas moins un élément essentiel à l'équilibre de notre planète.

A découvrir à la Maison de la baie :

Expositions :

**Le monde du plancton** (à l'extérieur) du 16 février au 5 octobre (gratuit)

**Voyage au cœur d'une goutte d'eau et Une plongée dans un autre monde** du 16 février au 11 mai.

Conférence :

**Voyage autour du monde du plancton : La Mer, l'Homme et le Plancton**, par Pierre MOLLO, enseignant chercheur en biologie marine, spécialiste du plancton, le jeudi 17 avril 20h30 – Espace Palante – Hillion – Gratuit



ISSN 0753-3454

Conception et réalisation

Alain Ponsero, Cédric Jamet, Anthony Sturbois

Crédits photographiques

Anthony Sturbois, Alain Ponsero, Emilie Bouchée, Bruno Todesco, Nathalie Delliou

Abonnement

Vous pouvez recevoir gratuitement **La Lettre** sur simple demande, soit par mail, soit par courrier. Vous pouvez vous abonner directement sur le site internet : [www.reservebaiedesaintbrieuc.com](http://www.reservebaiedesaintbrieuc.com)



Réserve Naturelle Nationale

Baie de Saint-Brieuc

site de l'étoile

22120 Hillion

Téléphone : 02 96 32 31 40

Télécopie : 02 96 77 30 57

[rn.baiedesaintbrieuc@espaces-naturels.fr](mailto:rn.baiedesaintbrieuc@espaces-naturels.fr)

[www.reservebaiedesaintbrieuc.com](http://www.reservebaiedesaintbrieuc.com)



Saint-Brieuc Agglomération  
3, place de la Résistance  
CS54403

22044 Saint-Brieuc

Téléphone : 02 96 77 20 00

Télécopie : 02 96 77 20 01

[www.saintbrieuc-agglo.fr](http://www.saintbrieuc-agglo.fr)

[accueil@saintbrieuc-agglo.fr](mailto:accueil@saintbrieuc-agglo.fr)



VivArmor Nature  
10, boulevard Sévigné

22000 Saint-Brieuc

Téléphone/fax : 02 96 33 10 57

<http://pagespro-orange.fr/vivarmor>

[vivarmor@orange.fr](mailto:vivarmor@orange.fr)